

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents xx

Procuration xx

Votants xx

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à 20h30

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

Maire.

Date de la convocation : 05/11/2025

Date d'affichage de la convocation : 05/11/2025

Date d'affichage de la délibération : 17/11/2025

Etaient présents : MM RIVOIRE, CORTES, DICCIANI, FAURE, GLEYSSES, JAIME, JEULIN-CARREY, JORDAN, MIERE, MOENNARD, NAVARRO, NOEL, PARIS, ROUZAUD, TOUCHEBEUF.

Ont été excusés :

Ont donné procuration : Mme Anne Lise Camus à M Didier Cortes, M Philippe Arrué à M Pierre Navarro, Mme Colette Bacou Mme Fauré Bernadette, M Guillaume Verger à M Emmanuel Jaime.

M. Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-97 Vote des tarifs du séjour ski du Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)

Exposé

Dans le cadre de son programme d'animations et de séjours pour les jeunes, le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) propose l'organisation d'un séjour ski au chalet l'Isard, situé à Le Mourtis, du 2 au 6 mars 2026. Ce séjour est ouvert à 20 enfants.

Les tarifs proposés pour le séjour ski 2026 sont les suivants en fonction des tranches de quotient familial :

0 à 900 : 350 €

901 à 1 100 : 360 €

1 101 à 1 300 : 370 €

1 301 à 1 500 : 380 €

1 501 et plus : 390 €

Extérieurs (hors commune) : 400 €

Décision

Oui cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- D'approuver les tarifs selon les conditions ci-dessus exposées,
- De charger Madame la Maire de la mise en œuvre de la décision.

La délibération est adoptée à :

19

0

0

VOIX POUR

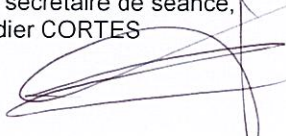
ABSTENTION

VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 13/11/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



La Maire de Flourens
Marion RIVOIRE

